

# Fiches d'inscription aux cours hebdomadaires Atelier Bulle Créative / Année 2022 – 2023

## Quelques informations me concernant (l'élève)

\* Nom / Prénom de l'élève (et celui ceux du parent pour les enfants) :

\* Tranche d'âge :

adulte (19 ans et plus)

adolescent (13 à 18 ans) → âge précis : \_\_\_\_\_

enfant (7 à 12 ans) → âge précis : \_\_\_\_\_

\* Adresse postale :

\* Téléphone portable (parents et ado le cas échéant) :

\* Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

J'accepte d'être informée par email de l'actualité de l'atelier Bulle Créative :

Oui

Non

## Je choisis le type d'atelier et le créneau

Je suis adulte ou adolescent :

Cours Dessin multi-techniques : apprendre ou perfectionner le dessin / la peinture et tester diverses techniques et matériaux.	Mardi	<input type="checkbox"/> 14H-16H <input type="checkbox"/> 19H-21H
	Samedi	<input type="checkbox"/> 10H-12H

Je suis un enfant (entre 7 et 12 ans) :

Cours de dessin / peinture enfants : apprendre à dessiner par l'observation et à interpréter à travers l'exploration de divers matériaux.	Mercredi	<input type="checkbox"/> 14H-15H30 <input type="checkbox"/> 16H-17H30
---	----------	--

## Je choisis le type de forfait :

Vous pouvez vous reporter à la grille tarifaire en annexe.

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez déduire 10% du montant :

- Chômage (sur justificatif)
- Inscription à deux (même foyer), réduction sur l'une des deux :  
Préciser nom et prénom de l'autre personne : \_\_\_\_\_
- Inscription à un autre cours dans la semaine.  
Préciser le type de cours et le créneau : \_\_\_\_\_
- Pas concerné

Je choisis le forfait ANNUEL, soit un montant total de \_\_\_\_\_ (se reporter au tableau des tarifs joint à cette fiche) que je répartie en trois chèques\* d'un montant chacun de \_\_\_\_\_. Ils seront encaissés respectivement au cours des mois d'octobre, de janvier et d'avril de l'année scolaire en cours.

Je choisis le forfait TRIMESTRIEL, soit un montant de \_\_\_\_\_ (se reporter au tableau des tarifs joint à cette fiche) à régler en une fois par chèque\* ou espèces. Le chèque sera encaissé au cours du mois suivant l'inscription.

\* **IMPORTANT** ordre des chèques : Delphine Lelorrain

J'autorise Bulle Créative à diffuser des photos de mes travaux sur son site Internet, ou sur tout autre document pédagogique ou publicitaire :

- Oui j'autorise
- Non je n'autorise pas

En signant cette fiche, j'accepte sans réserve les conditions générales annexées.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Signature :

Les 2 premières pages sont à me retourner avec règlement, les autres pages peuvent être conservées par l'élève.

# Conditions générales de vente et règlement de l'atelier Bulle Créative (année 2022-2023)

## Ces conditions concernent les cours hebdomadaires réguliers de l'atelier Bulle Créative.

Les tarifs peuvent être consultés sur le site internet [www.bullecreative.art](http://www.bullecreative.art) et sont joints avec le formulaire d'inscription. Ils peuvent également être remis sur simple demande. Le matériel est inclus en atelier mais il s'agit le plus souvent de matériel d'étude. L'élève peut, s'il le souhaite, se procurer un matériel de meilleure qualité.

Les forfaits annuels et trimestriels des cours hebdomadaires sont payables d'avance et ne sont en aucun cas remboursables.

En cas de crise sanitaire obligeant au confinement général de la population :

- Un relais des cours à distance assurera la continuité des cours hebdomadaires réguliers pour les adultes et ados. La forme et le contenu pédagogique étant alors adaptés pour un suivi des cours à distance (exemple : cours en visio via Whatsapp, support écrit préalable et éventuellement vidéos). Pour assurer cette continuité, il sera demandé aux élèves d'acquiescer du matériel d'arts plastiques de base. Des références avec un bon rapport qualité prix leur seront alors indiquées mais ils resteront libres de choisir leur matériel.
- Les cours enfants seront suspendus le temps du confinement et seront soit rattrapés, soit le montant correspondant aux cours annulés sera déduit du dernier chèque. Ce dernier point n'est valable que si le dernier chèque n'a pas encore été encaissé et si aucune facture acquittée correspondant à ce montant n'a été émise. Si tous les chèques ont été encaissés avant le confinement ou si une facture acquittée a été émise, un avoir sur une future inscription leur sera donné (montant correspondant aux cours annulés).

Les forfaits annuels des cours hebdomadaires sont à régler en 3 chèques d'un même montant dont l'encaissement se fait par trimestre. L'ensemble des chèques doit être remis à l'inscription et ils seront encaissés au cours des mois d'octobre, de janvier et d'avril de l'année scolaire, même en cas d'abandon des cours par l'élève en cours d'année. En cas d'inscription au forfait annuel après la rentrée et avant les congés de Noël, un prorata des cours manqués est calculé et déduit. A partir de janvier, seuls les forfaits trimestriels peuvent être souscrits. Un planning annuel des cours hebdomadaires est accessible sur le site [www.bullecreative.art](http://www.bullecreative.art) et peut être téléchargé.

Pour les forfaits trimestriels des cours hebdomadaires, la notion de trimestre débute à la date d'ouverture de l'atelier en septembre de chaque année et dure 10 séances (de 1H30 ou 2H selon l'âge). En cas d'inscription en cours de trimestre un prorata des cours manqués est calculé et déduit du prix d'un trimestre plein. Le calendrier trimestriel des cours par créneau est accessible sur le site [www.bullecreative.art](http://www.bullecreative.art) et peut être téléchargé.

En cas d'absence aux cours hebdomadaires réguliers, il est demandé aux élèves de prévenir dans la mesure du possible au moins 24 H à l'avance afin de permettre à d'autres élèves de pouvoir y assister (le nombre de places étant limité). Les absences non justifiées ou pour convenance personnelle (invitation, voyage, congés, empêchement divers...) ne donnent droit à aucun dédommagement ni report. Le report de cours n'est possible que sur présentation d'un certificat médical valable et uniquement s'il reste des places disponibles dans la période d'inscription pour les cours hebdomadaires. Les retards de l'élève ne donnent droit à aucun report, décalage, rattrapage ou dédommagement.

En cas d'incident de paiement, les cours sont immédiatement suspendus quelles qu'en soient les raisons et si un accord n'est pas établi, ils ne seront pas repris et seront perdus.

Les montants des forfaits hebdomadaires tiennent compte des périodes de fermeture de l'atelier. Les périodes d'ouverture et de fermeture de l'atelier ne s'alignent pas toujours sur les vacances scolaires (voir le planning annuel téléchargeable sur le site [www.bullecreative.art](http://www.bullecreative.art)).

En cas d'absence du professeur pour maladie ou cas de force majeure, les élèves seront prévenus par sms ou mail et les cours seront décalés du temps de l'absence et rattrapés dans la mesure du possible. En cas d'impossibilité de rattraper les cours, le remboursement de la période d'absence sera effectué (un prorata sera calculé).

L'atelier se réserve le droit d'annuler ou de modifier un cours ou une plage horaire en cas d'effectif insuffisant.

Delphine Lelorrain se réserve le droit de renvoyer tout élève présentant une attitude perturbant le bon déroulement du cours ou remettant en cause sans discussion possible les méthodes d'enseignement, ou encore ayant une attitude déplacée vis-à-vis des autres élèves. Dans ce cas, seul le montant des cours non encore réalisés, dont le chèque n'a pas encore été encaissé et n'ayant pas fait l'objet de facture avec mention « acquittée », pourra lui être restitué.

L'atelier Bulle Créative ne garde ni le matériel, ni les travaux terminés des élèves, sauf ceux en cours de séchage. Les travaux terminés devront être remportés par l'élève, sans quoi ils seront détruits à terme ou réutilisés.

Chaque élève se doit de respecter les lieux de cours ainsi que le matériel mis à disposition. Ainsi, il fera le nécessaire pour rendre sa place et le matériel prêté dans le même état qu'à son arrivée. Tout le matériel prêté en cours (pinceaux, livres, blouses, documents, chiffons, crayons...) doit être rendu et rangé à la fin de chaque cours et il reste la propriété de l'atelier.

Il est interdit de pénétrer dans les espaces privés sans y être invités.

Les élèves sont responsables de leurs affaires et matériel de dessin / peinture personnels. L'atelier Bulle Créative décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de vêtements tâchés. Il en va de même en cas d'allergie, de maladie, d'accident ou de blessure. Les élèves sont également responsables des dégâts qu'ils occasionnent au sein de l'atelier ou envers les autres élèves.

Le port de la blouse est recommandé pour les enfants et il appartient aux parents d'y veiller en début de cours.

Les appels téléphoniques sont interdits pendant les cours et les téléphones doivent être maintenus silencieux. Il est interdit de filmer ou de photographier l'atelier Bulle Créative, Delphine Lelorrain, ou les autres élèves sans l'autorisation des personnes concernées.

L'atelier Bulle Créative pourra diffuser des photographies des travaux d'élèves ou d'ambiances d'ateliers sur le site de [www.bullecreative.art](http://www.bullecreative.art) ou tout autre support pédagogique ou publicitaire, dans le respect du droit à l'image et de la vie privée. Les élèves opposés à cette diffusion devront le faire savoir à l'inscription (case à cocher dans la fiche). Une bouilloire et une cafetière et de la vaisselle sont gracieusement mis à disposition des élèves. Chacun se doit d'en prendre soin et de nettoyer ce qu'il a utilisé. Le café, le thé ou tisanes ne sont pas toujours fournis par l'atelier mais sont aussi apportés et mis en commun par les élèves.

Il est interdit de fumer à l'atelier Bulle Créative et de jeter des mégots dans les poubelles de l'atelier ou à l'extérieur (jardin ou rue). Un espace à l'extérieur pour les fumeurs pourra leur être indiqué mais ils seront dans l'obligation de récupérer leurs mégots.

Toutes les informations concernant les cours et l'atelier Bulle Créative seront envoyés par mail. Pour être certain de recevoir ces informations, il convient d'ajouter cette adresse mail à vos contacts : [contact@bullecreative.art](mailto:contact@bullecreative.art).

**En signant la fiche d'inscription, vous acceptez sans réserve ces conditions générales.**

# Tarifs des cours hebdomadaires réguliers

## Année 2022 - 2023

### Tarifs forfaits cours Dessin Multi-techniques (adultes ou adolescents dès 13 ans)

Description	Tarif hors réduction	Tarifs avec réduction **
<b>Forfait annuel :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériel inclus*</li><li>- 30 séances de 2H réparties de septembre à juin de la même année.</li></ul>	600 € à l'année (soit 10 €/H).	540 € à l'année (soit 9 €/H).
<b>Forfait trimestriel :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériel inclus*</li><li>- 10 séances de 2H réparties sur un trimestre</li></ul>	220 € au trimestre (11 €/H)	198 € au trimestre (10 €/H)

### Tarifs forfaits cours enfants (de 7 à 12 ans)

Description	Tarif hors réduction	Tarifs avec réduction **
<b>Forfait annuel :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériel inclus</li><li>- 30 séances de 1H30 réparties de septembre à juin de la même année.</li></ul>	450 € à l'année (soit 10 €/H).	405 € à l'année (soit 9 €/H).
<b>Forfait trimestriel :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériel inclus</li><li>- 10 séances de 1H30 réparties sur un trimestre</li></ul>	165 € au trimestre (11 €/H)	148,5 € au trimestre (10 €/H)

\* Matériel inclus en atelier, il s'agit de matériel d'études, l'élève étant libre de se procurer du matériel de meilleure qualité.

\*\* Réduction de 10%, si l'élève est dans l'une des situations suivantes : chômage (sur justificatif), inscription même foyer (sur l'une des deux), inscription à un autre cours dans la semaine.

**Ordre des chèques : Delphine Lelorrain**

# Planning Annuel Atelier Bulle Créative Pibrac

## Année 2022-2023

■ Atelier fermé (cours particuliers possibles parfois)

□ Atelier ouvert/cours hebdos ou particuliers

03/09 : après midi portes ouvertes (14H à 17H)

20/09 : rentrée de l'atelier

17/06 : dernier jour des cours hebdos

■ Stages enfants (sous réserve d'effectif suffisant)  
(pas de cours hebdos ni de cours particuliers)

■ Stage adultes (sous réserve d'effectif suffisant)

septembre 2022							
S	L	m	m	j	v	s	d
35				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

octobre 2022							
S	L	m	m	j	v	s	d
39						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

novembre 2022							
S	L	m	m	j	v	s	d
44		1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30				

décembre 2022							
S	L	m	m	j	v	s	d
48				1	2	3	4
49	5	6	7	8	9	10	11
50	12	13	14	15	16	17	18
51	19	20	21	22	23	24	25
52	26	27	28	29	30	31	

janvier 2023							
S	L	m	m	j	v	s	d
52							1
1	2	3	4	5	6	7	8
2	9	10	11	12	13	14	15
3	16	17	18	19	20	21	22
4	23	24	25	26	27	28	29
5	30	31					

février 2023							
S	L	m	m	j	v	s	d
5		1	2	3	4	5	
6	6	7	8	9	10	11	12
7	13	14	15	16	17	18	19
8	20	21	22	23	24	25	26
9	27	28					

mars 2023							
S	L	m	m	j	v	s	d
9			1	2	3	4	5
10	6	7	8	9	10	11	12
11	13	14	15	16	17	18	19
12	20	21	22	23	24	25	26
13	27	28	29	30	31		

avril 2023							
S	L	m	m	j	v	s	d
13						1	2
14	3	4	5	6	7	8	9
15	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	23
17	24	25	26	27	28	29	30

mai 2023							
S	L	m	m	j	v	s	d
18		1	2	3	4	5	6
19	7	8	9	10	11	12	13
20	14	15	16	17	18	19	20
21	21	22	23	24	25	26	27
22	28	29	30	31			

juin 2023							
S	L	m	m	j	v	s	d
22				1	2	3	4
23	5	6	7	8	9	10	11
24	12	13	14	15	16	17	18
25	19	20	21	22	23	24	25
26	26	27	28	29	30		

juillet 2023							
S	L	m	m	j	v	s	d
26						1	2
27	3	4	5	6	7	8	9
28	10	11	12	13	14	15	16
29	17	18	19	20	21	22	23
30	24	25	26	27	28	29	30
31	31						

MAJ : 12/05/22

# Planning hebdomadaire Atelier Bulle Créative Pibrac

Année 2022-2023

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin				Cours particuliers /ponctuels Sur RDV	Cours particuliers /ponctuels Sur RDV	Ateliers Adultes / Ados <b>10H-12H</b>
Après midi		Ateliers Adultes <b>14H-16H</b>	Ateliers Enfants <b>14H-15H30</b>  Ateliers Enfants <b>16H-17H30</b>	Cours particuliers /ponctuels Sur RDV	Cours particuliers /ponctuels Sur RDV	
Soirée		Ateliers Adultes / Ados <b>19H-21H</b>		Cours particuliers /ponctuels Sur RDV	Cours particuliers /ponctuels Sur RDV	

MAJ : 16/05/22 – planning hebdo 2022-2023

# Planning trimestriel Atelier Bulle Créative Pibrac

Année 2022-2023

	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Mardi	Du 20/09 au 06/12	Du 13/12 au 14/03	Du 21/03 au 13/06
Mercredi	Du 21/09 au 07/12	Du 14/12 au 15/03	Du 22/03 au 14/06
Samedi	Du 24/09 au 10/12	Du 17/12 au 18/03	Du 25/03 au 17/06

MAJ : 16/05/22